



Ville de
Saint-Dié-des-Vosges

Budget primitif 2026

Rapport de présentation

Le Budget Primitif 2026 est présenté sans reprise des résultats de l'exercice précédent.

Dans l'attente de l'affectation des résultats qui interviendra au printemps 2026, l'ajustement technique se fait en dépenses de fonctionnement :

- En minorant les inscriptions au chapitre 012 – charges de personnel de 1,43 M€ ;
- En prévoyant au Budget Supplémentaire (BS) la subvention d'équilibre du budget ZAC (1,1 M€) ;

Le budget supplémentaire aura également à prendre en compte :

- Le projet de loi de finances (PLF) 2026 ;
- Les notifications reçues des services de l'Etat pour les recettes fiscales et les dotations ;
- L'évolution du contexte économique et ses nombreuses répercussions sur le budget de la collectivité (inflation, coût de l'énergie, taux directeurs, etc.).

BUDGET PRINCIPAL

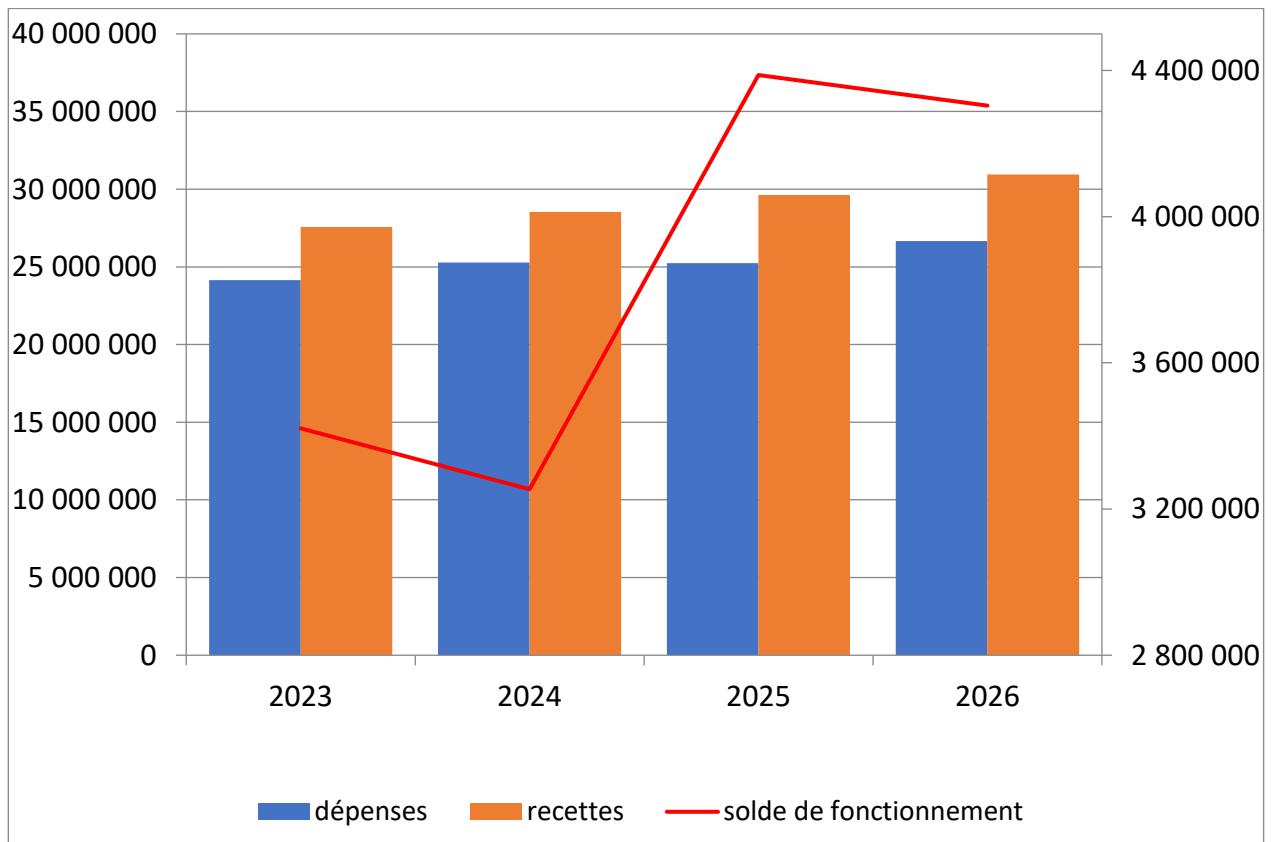
Section de fonctionnement

Le montant des recettes inscrites au budget primitif 2026 est de 30 957 321 euros, en hausse de 1 320 051 euros par rapport à 2025.

Ces crédits permettent de couvrir :

- Les dépenses de la section de fonctionnement pour 26 654 019 euros ;
- Un virement vers la section d'investissement pour 4 303 302 euros.

Evolution des prévisions de fonctionnement inscrites aux budgets primitifs 2023-2026



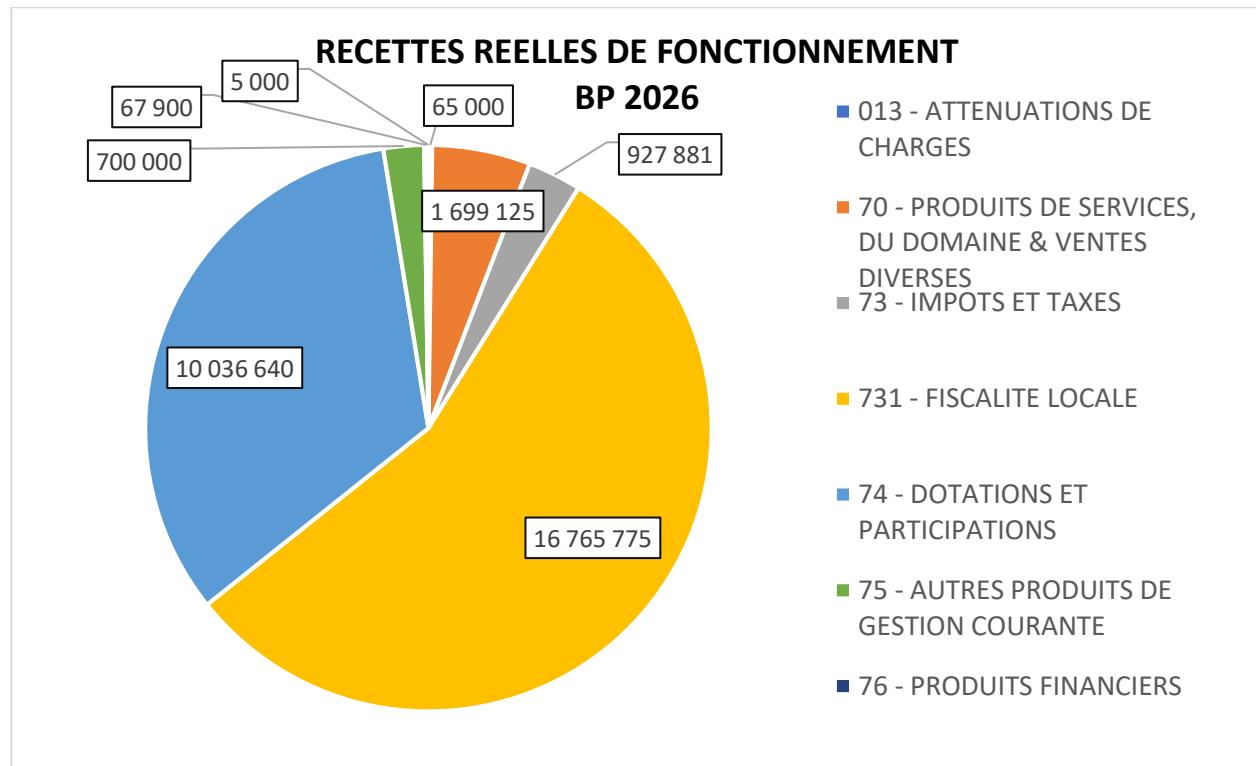
1/ Les recettes de fonctionnement

Le tableau ci-dessous reprend les budgets votés en 2024 et 2025 ainsi que les propositions budgétaires pour 2026 en recettes de fonctionnement.

Libellé du chapitre	Total Budget 2024	Total Budget 2025	BP 2026	BS 2026	Total Budget 2026
002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	310 014	3 839 027		2 530 000	2 530 000
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	246 415	60 000	65 000		65 000
70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 212 025	1 599 240	1 699 125		1 699 125
73 - IMPOTS ET TAXES	967 546	934 296	927 881		927 881
731 - FISCALITE LOCALE	16 266 666	16 417 678	16 765 775		16 765 775
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	9 526 565	9 662 947	10 036 640		10 036 640
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	218 600	1 283 200	700 000		700 000
76 - PRODUITS FINANCIERS	670 692	69 220	67 900		67 900
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	44 762	10 000	5 000		5 000
Total recettes réelles	29 463 285	33 875 608	30 267 321	2 530 000	32 797 321
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	438 000	928 000	690 000		690 000
Total recettes d'ordre	438 000	928 000	690 000	0	690 000
TOTAL	29 901 285	34 803 608	30 957 321	2 530 000	33 487 321

L'ajustement au budget supplémentaire portera sur l'affectation de l'excédent de clôture de l'exercice 2025. A ce stade, 2 530 000 euros sont nécessaires au regard des crédits à inscrire en dépenses de fonctionnement afin d'équilibrer le budget.

Le chapitre 731 – Fiscalité locale représente 55.4 % des recettes réelles de fonctionnement inscrites au budget primitif 2026 et le chapitre 74 – dotations et participations pèse pour 33.2 %.



1.1/ Chapitres 73 – Impôts et taxes et 731 – Fiscalité locale

Le montant prévisionnel de ces chapitres était de 17 351 974 euros en 2025. Il est estimé une hausse de l'ordre de 2 %. Le total des produits fiscaux attendus est de 17 693 656 euros au budget primitif 2026.

Nature	Libellé	TOTAL BUDGET 2024	TOTAL BUDGET 2025	BP 2026
73221	FNGIR	674 296 €	674 296 €	674 296 €
732221	FONDS DE PEREQUATION DES RESS.COM. ET INTERCO.	288 600 €	260 000 €	253 585 €
738	AUTRES IMPOTS ET TAXES	4 650 €	- €	- €
73 - IMPOTS ET TAXES		967 546 €	934 296 €	927 881 €
73111	IMPOTS DIRECTS LOCAUX	15 091 943 €	15 316 678 €	15 615 775 €
73123	TAXE COMMUNALE ADDIT. DROITS MUT. OU PUB FONCIERE	440 000 €	400 000 €	460 000 €
73141	TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE	507 723 €	480 000 €	460 000 €
73154	DROITS DE PLACE	57 000 €	59 000 €	65 000 €
73174	TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	170 000 €	162 000 €	165 000 €
731 - FISCALITE LOCALE		16 266 666 €	16 417 678 €	16 765 775 €
TOTAL =		17 234 212 €	17 351 974 €	17 693 656 €

Le compte 73111 – impôts directs locaux représente 88.3 % de ce total. La Ville ayant décidé de poursuivre sa politique de stabilité fiscale, l'évolution de cette recette dépend de l'évolution physique des bases (créations, extensions, destructions) et de la revalorisation des bases fiscales estimées à 1% en 2026.

Le FNGIR, le fonds national de garantie individuelle des ressources (c/73221), devrait rester stable en 2026.

Le FPIC, le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (c/732221), pourrait être en légère baisse à 253 585 contre 262 585 euros attendus en 2025.

La taxe additionnelle aux droits de mutations et de publicité foncière a connu une forte baisse ces dernières années. Dans un contexte d'instabilité institutionnelle, les taux immobiliers sont en légère hausse pouvant ralentir la reprise du marché. Le produit est attendu stable à 460 000 euros loin de son niveau historique de 2023 (537 K€)

La taxe sur la consommation finale d'électricité (c/73141) devrait être relativement stable par rapport aux réalisations attendues pour 2025. 460 000 euros sont prévus pour 2026.

1.2/ Chapitre 74 – Dotations et participations

Les crédits prévus en recettes 2026 au chapitre 74 – Dotations et participations s'élèvent à 10 036 640 euros, en hausse de 3.87 % soit 373 693 euros.

Nature	Libellé	TOTAL BUDGET 2024	TOTAL BUDGET 2025	BP 2026
74111	DOTATION FORFAITAIRE	1 600 811 €	1 604 043 €	1 600 000 €
741123	DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	3 946 997 €	4 118 538 €	4 242 095 €
741127	DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	610 586 €	655 625 €	620 000 €
744	FCTVA	50 000 €	- €	50 000 €
74611	D.G.D.	51 000 €	52 000 €	52 000 €
74718	AUTRES	95 000 €	134 150 €	130 000 €
74741	COMMUNES MEMBRES DU GFP	- €	15 000 €	15 000 €
74748	AUTRES COMMUNES	9 000 €	10 400 €	10 000 €
74751	GFP DE RATTACHEMENT	1 835 300 €	1 800 000 €	2 230 000 €
747888	AUTRES ORGANISMES	255 000 €	339 064 €	276 000 €
748312	DOT. DE COMPENSATION DE REFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE	317 898 €	143 679 €	- €
74833	ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXES FONCIERES	720 073 €	736 518 €	752 515 €
748388	AUTRES	1 000 €	5 030 €	5 030 €
7484	DOTATION DE RECENSEMENT	3 900 €	3 900 €	4 000 €
7485	DOTATION POUR LES TITRES SECURISES	30 000 €	45 000 €	50 000 €
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		9 526 565 €	9 662 947 €	10 036 640 €

Les estimations de ce chapitre ont été réalisées sur la base de la trajectoire de la loi de finances 2025. Les prévisions pourraient être corrigées en bonne partie lors du budget supplémentaire.

Les trois composantes de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) représentent 64.4% du chapitre. Son produit est attendu en hausse de 83 889 euros à 6 462 095 euros.

	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	BP 2026
Dotation forfaitaire	1 629 275	1 617 592	1 600 811	1 604 043	1 600 000
DSU	3 676 338	3 779 261	3 946 997	4 118 538	4 242 095
DNP	616 830	672 456	610 586	655 625	620 000
Total DGF	5 922 443	6 069 309	6 158 394	6 378 206	6 462 095

Parallèlement à cette augmentation, la ville pourrait voir sa DCRTP (c/748312) entièrement retirée en 2026 après une première baisse de 183 660 € (- 56%) en 2025.

Le compte 74751 qui enregistre les écritures croisées avec la Communauté d'Agglomération relatives au remboursement du déficit d'exploitation du centre aquatique est estimé à 2,23 M€ en 2026 afin de rattraper un trimestre de facturation.

Les compensations versées par l'Etat au titre des exonérations de taxe foncière devraient progresser sensiblement avec l'augmentation des bases fiscales. Elles sont estimées à 752 515 euros pour 2026.

Le compte 747888 devrait enregistrer une baisse en 2026 après une année 2025 marquée par des rattrapages de subventions.

Les autres recettes de ce chapitre ne devraient pas connaître de variation marquées.

1.3/ Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses

Les crédits prévus en recettes 2026 au chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses s'élèvent à 1 699 125 euros, en hausse de près de 2% par rapport aux estimations 2025.

Un peu plus d'un tiers des recettes proviennent de refacturations entre le budget principal et les budgets annexes ou à des flux avec d'autres collectivité : CCAS, Communauté d'Agglomération, Caisse des Ecoles, etc. Les charges refacturées portent principalement sur des salaires d'une part, et des frais liés à l'utilisation des bâtiments (fluides, entretien, fournitures, etc.) d'autre part.

Les autres recettes sont liées l'occupation du domaine public (forfait et redevance de stationnement, droits de place, concessions dans les cimetières, etc.) ou à la contribution des usagers aux services qu'ils utilisent (périscolaire, centres aérés, etc.).

Les recettes de coupes de bois devraient poursuivre leur progression en lien avec l'accroissement des travaux d'exploitation en forêt communale. Les recettes pourraient atteindre 420 000 € en 2026.

1.4/ les autres recettes

Les recettes figurant dans les autres chapitres sont moins significatives : leurs montants cumulés se montent à 1 527 900 euros dont 690 000 euros d'opérations d'ordre au **chapitre 042**.

Les recettes du **chapitre 75** sont constituées de loyers et autres redevances, dont les locations commerciales (y compris hôtel de police), pour un montant total de 700 000 euros.

Les autres chapitres sont constitués des remboursements des arrêts maladie (**chapitre 013**) pour 65 000 euros, des refacturations à la CASDDV des emprunts eau et assainissement (**chapitre 76**) pour 67 900 euros et des produits exceptionnels (**chapitre 77**) pour 5 000 euros.

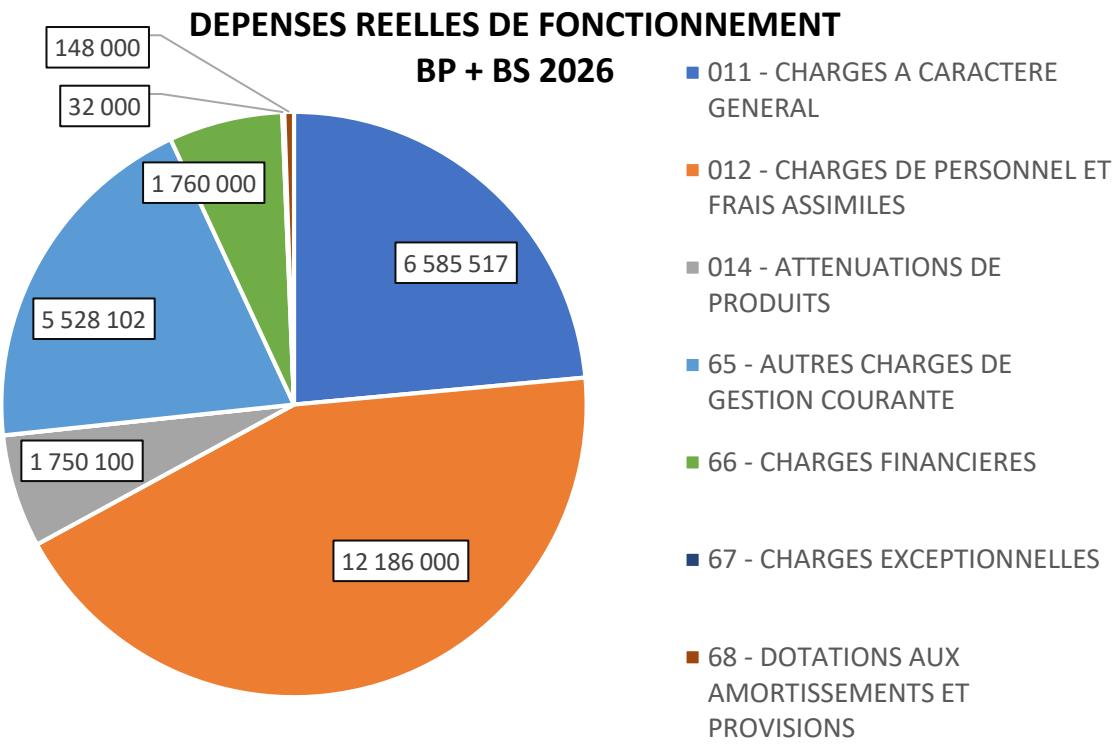
2/ Les dépenses de fonctionnement

Le tableau ci-dessous reprend les budgets votés en 2024 et 2025 ainsi que les propositions budgétaires pour 2026 en dépenses de fonctionnement.

Libellé du chapitre	Total Budget 2024	Total Budget 2025	BP 2026	BS 2026	Total Budget 2026
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 524 772	6 298 598	6 585 517		6 585 517
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	11 818 019	12 107 500	10 756 000	1 430 000	12 186 000
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 831 000	2 010 000	1 750 100		1 750 100
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 847 204	5 567 410	4 428 102	1 100 000	5 528 102
66 - CHARGES FINANCIERES	1 826 000	1 860 000	1 760 000		1 760 000
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	30 500	33 000	32 000		32 000
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	678 000	148 000	148 000		148 000
Total dépenses réelles	27 555 495	28 024 508	25 459 719	2 530 000	27 989 719
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 244 490	5 528 214	4 303 302		4 303 302
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	1 101 300	1 250 886	1 194 300		1 194 300
Total dépenses d'ordre	2 345 790	6 779 100	5 497 602	0	5 497 602
TOTAL	29 901 285	34 803 608	30 957 321	2 530 000	33 487 321

Lors du vote du Budget Supplémentaire, le chapitre 012 – Charges de personnel sera abondé de 1 430 000 euros, le chapitre 65 – Autres charges de gestion courante de 1 100 000 euros pour inscrire la subvention d'équilibre du budget annexe Zones d'Aménagement Concerté (ZAC).

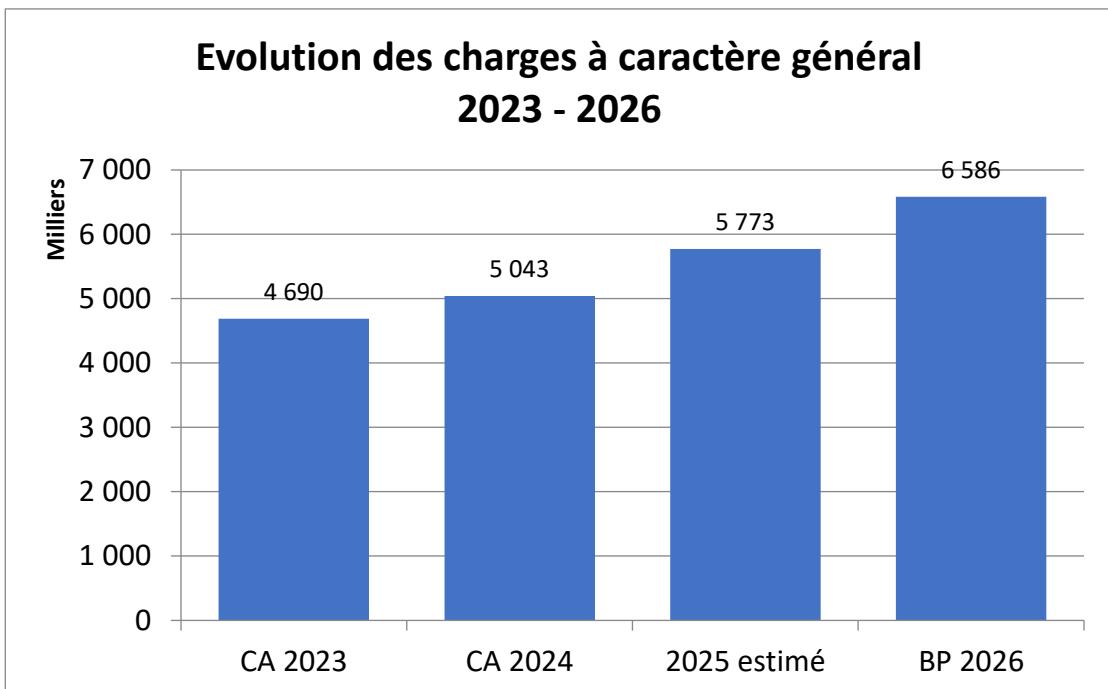
Trois chapitres concentrent 86,8 % des charges réelles de fonctionnement : les charges de personnel, les charges à caractère général et les autres charges de gestion courante.



2.1/ Chapitre 011 – Charges à caractère général

Le montant prévisionnel des charges à caractère général était de 6 298 598 euros en 2025. Il est estimé une hausse de l'ordre de 4.56 % à 6 585 517 euros pour 2025.

Dans la trajectoire présentée ci-dessous, il est rappelé que les dépenses liées aux locations commerciales et au parking du marché ont été intégrées au budget principal en 2025 pour environ 600 000 euros de dépenses au chapitre 011.



D'une manière générale, ce chapitre rassemble toutes les charges courantes de la collectivité : les fluides, les achats de fournitures, les frais d'entretien et de maintenance, les frais d'assurances, prestations de service, télécommunication, affranchissement, taxes foncières et autres taxes, les honoraires, les publications, etc.

Les achats et variations de stocks (comptes 60) représentent 42 % des crédits ouverts, les services extérieurs, 43 % (comptes 61).

Nature des dépenses	BP 2025	%
60 - Achats et variations de stocks	2 743 445 €	42%
61 - Services extérieurs	2 844 320 €	43%
62 - Autres services extérieurs	840 002 €	13%
63 - Impôts, taxes et versements assimilés	157 750 €	2%
Total =	6 585 517 €	

Comme évoqué lors du débat d'orientation budgétaire, les dépenses associées aux fluides devraient repartir à la hausse aux alentours d'1.5 M€ en 2026 après plusieurs années de baisse. Les fluides constituent la principale hausse au 60 – Achats et variations de stocks (+ 138 K€ par rapport au budget 2025).

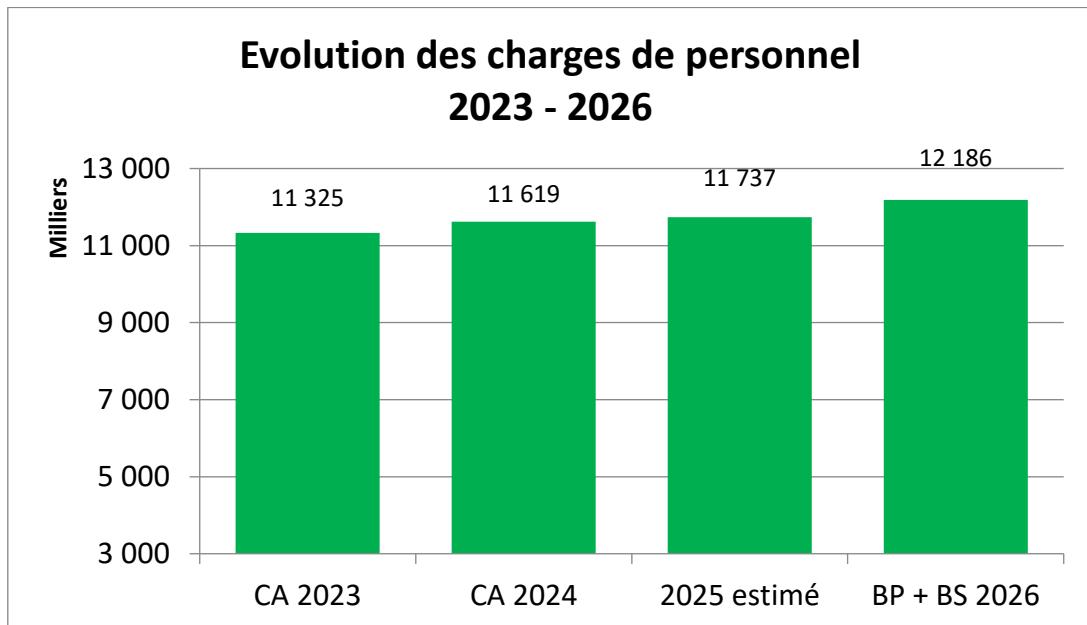
	2023	2024	2025 estimé	2026 projeté
compte 60611 - eau et assainissement	57 127 €	68 645 €	72 688 €	74 142 €
compte 60612 - énergie électrique	718 176 €	711 601 €	645 000 €	671 120 €
<i>dont éclairage public</i>	254 201 €	235 828 €	215 000 €	201 756 €
compte 60613 - chauffage urbain		689 913 €	740 000 €	754 800 €
compte 6156 - maintenance chauffage	856 750 €	147 602 €	172 800 €	175 046 €
Total fluides =	1 632 053 €	1 470 159 €	1 457 688 €	1 500 062 €
Variation N/N-1 -	106 175 €	-161 894 €	-12 471 €	42 374 €

Les dépenses au 61 – Services extérieurs sont en augmentation également. Trois dépenses constituent l'essentiel de la hausse : dépenses d'entretien de bâtiment (+ 81 K€), travaux d'exploitation en forêt (+ 100 K€) et assurances multirisques (+ 70 K€).

Les autres variations à la hausse sur le chapitre sont moins marquées et le reste des dépenses est semblable à celles constatées en 2025 avec la même attention portée à la maintenance du patrimoine de la Ville, la poursuite des efforts de gestion et la recherche d'économie pour augmenter la capacité d'investissement.

2.2/ Chapitre 012 – Charges de personnel

Les crédits prévisionnels nécessaires pour couvrir ces charges sont estimées à 12 186 000 euros en 2026 (BP+BS). Tout comme pour les recettes, les prévisions de masse salariale pourraient être impactées par la Loi de Finances pour 2026. Le cas échéant, les corrections seront proposées lors du BS.



Face à la hausse considérable des cotisations, la Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences (GPEEC), mise en œuvre dans l'ensemble des directions et services, ne permet plus de maîtriser totalement ces dépenses mais contribue néanmoins au ralentissement de leur croissance. Les principaux éléments pris en compte dans le calcul des charges de personnel au budget primitif 2026 sont les suivants :

- Poursuite de la hausse des cotisations CNRACL de 3% au 1^{er} janvier 2026, soit 160 000 euros de charges supplémentaires pour 2026. Cette augmentation annuelle se poursuivra jusqu'en 2028, conduisant, à terme, avec 12 % d'augmentation au total, à une majoration d'environ 700 000 € de la masse salariale ;
- Accroissement du Glissement Vieillissement Technicité (GVT) estimé à 1.5% par an dans un contexte de non remplacement systématique des départs en retraite ;
- Compte tenu du faible niveau d'inflation attendu en 2026, la revalorisation du SMIC n'aura que très peu d'impact sur la masse salariale et aucune mesure de revalorisation du point d'indice ou de révision des grilles indiciaires ne sont prévues à court et moyen terme.

Les mesures de protection sociale complémentaire – contrat de prévoyance (garantie maintien de salaire) et complémentaire santé (mutuelle) avec participation obligatoire et minimale de 50% de l'employeur – restent en attente de publication des décrets d'application et ne devraient être mis en œuvre qu'en 2027, générant un surcoût global de près de 100 000 €.

2.3/ Chapitres 65 – Autres charges de gestion courantes

Le montant prévisionnel des autres charges de gestion courantes était de 5 567 410 euros en 2025. Il est estimé globalement stable à 5 528 102 euros pour 2026.

Les subventions de fonctionnement versées à des tiers représentent le plus gros des crédits ouverts :

- Au budget annexe BIC (AQUANOVA) pour 1 620 000 euros ;
- Au budget annexe ZAC pour 1 100 000 euros ;
- Au Centre Communal d'Action Sociale (1 300 000 euros) et à la Caisse des Ecoles (180 000 euros) ;
- Aux écoles privées, associations et autres pour 889 650 euros.

Les indemnités des élus restent stables à 292 500 euros par an.

Les autres dépenses du chapitre restent globalement stables.

Nature	Libellé	TOTAL BUDGET 2024	TOTAL BUDGET 2025	BP + BS 2026
65131	BOURSES	700 €	- €	- €
65132	PRIX	9 200 €	22 256 €	30 000 €
65133	SECOURS D'URGENCE	- €	- €	- €
65134	AIDES	- €	2 300 €	2 100 €
65311	IMDEMNITES DE FONCTION	247 000 €	250 000 €	250 000 €
65312	FRAIS DE MISSION ET DE DEPLACEMENT	3 800 €	3 500 €	5 500 €
65313	COTISATIONS DE RETRAITE	17 200 €	13 000 €	13 000 €
65314	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE-PART PATRONALE	20 700 €	18 000 €	18 000 €
65315	FORMATION	15 000 €	4 000 €	5 000 €
653172	COTISATIONS AU FONDS DE FINANCEMENT DE L'ALLOCATIO	1 800 €	1 000 €	1 000 €
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	30 000 €	20 000 €	8 000 €
6542	CREANCES ETEINTES	39 000 €	15 000 €	10 000 €
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	2 550 €	2 550 €	2 600 €
657348	AUTRES COMMUNES	5 000 €	12 800 €	8 000 €
65736211	SPA - non dotés de la personnalité morale	986 000 €	1 100 000 €	1 100 000 €
65736221	SPIC - non dotés de la personnalité morale	1 886 490 €	1 680 000 €	1 620 000 €
657363	CCAS/CIAS	1 400 000 €	1 300 000 €	1 300 000 €
657364	Caisse des écoles	240 000 €	180 000 €	180 000 €
65748	AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	53 450 €	35 000 €	35 000 €
657482	SUBVENTIONS ECOLES PRIVEES	225 000 €	274 000 €	270 000 €
657483	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	508 100 €	541 900 €	584 650 €
657485	PART CHEQUES DEODAT SPORT	30 000 €	25 000 €	20 000 €
657486	BONS VILLE AIDES AUX FAMILLES	12 000 €	10 000 €	8 000 €
65811	Droits d'utilisation – informatique en nuage	65 418 €	2 828 €	3 052 €
65818	Autres	846 €	48 996 €	34 200 €
6583	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	3 000 €	- €	- €
65888	AUTRES	47 500 €	5 280 €	20 000 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		5 847 204 €	5 567 410 €	5 528 102 €

2.4/ Autres chapitres

Le **chapitre 66 – charges financières** correspond aux intérêts payés sur la dette.

1 760 000 euros sont prévus en 2026, en baisse par rapport aux crédits ouverts en 2025 (1 860 000 euros), notamment du fait du décalage dans la réalisation d'emprunts inscrits dans les restes à réaliser 2024.

Une partie de ces dépenses (67 900 euros) sera refacturée à la Communauté d'Agglomération au titre des emprunts eau et assainissement.

Le **chapitre 67 – charges exceptionnelles** correspond aux titres annulés sur exercices antérieurs. Une enveloppe de 32 000 euros est prévue au budget.

Le **chapitre 68 – provisions** comptabilise les provisions constituées par la ville pour couvrir les différents risques et aléas auxquels elle est confrontée. 148 000 euros sont ouverts au budget primitif 2026.

Section d'investissement

Le budget primitif de la section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 14 103 352 euros.

1/ Les recettes d'investissement

Le tableau ci-dessous reprend l'évolution des crédits inscrits en recettes d'investissement aux budgets primitifs sur la période 2024 - 2026.

Libellé du chapitre	BP 2024	BP 2025	BP 2026
CH. 024 - PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	30 000 €	170 000 €	250 000 €
CH. 10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	530 000 €	1 060 000 €	920 000 €
CH. 13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 050 000 €	600 000 €	1 217 500 €
CH. 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 000 000 €	3 000 000 €	5 500 000 €
CH. 27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	250 000 €	217 700 €	218 250 €
CH. 4582x - OPERATION POUR LE COMPTE DE TIERS	449 000 €	50 000 €	- €
TOTAL RECETTES REELLES =	5 309 000 €	5 097 700 €	8 105 750 €
CH. 021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 254 013 €	4 387 476 €	4 303 302 €
CH. 040 - OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	1 021 300 €	850 886 €	1 194 300 €
CH. 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	500 000 €	546 000 €	500 000 €
TOTAL RECETTES D'ORDRE =	4 775 313 €	5 784 362 €	5 997 602 €
TOTAL =	10 084 313 €	10 882 062 €	14 103 352 €

Les fonds propres de la collectivité sont constitués :

- Du virement de la section de fonctionnement (chapitre 021) pour 4 303 302 euros ;
- Des produits de cession (chapitre 024) pour 250 000 euros ;
- Du FCTVA (750 000 euros) et du produit des taxes d'aménagement (170 000 euros) au chapitre 10 : 920 000 euros ;
- De la refacturation à la CASDDV des emprunts eau et assainissement au chapitre 27 : 218 250 euros ;
- Du solde (D/R) des opérations d'ordre de section à section (chapitre 040) pour 504 300 euros.

Le total des fonds propres s'établit à 6 195 852 euros permettant de couvrir largement le capital de la dette 2026.

1 217 500 euros de **subventions d'investissement (chapitre 13)** sont attendues, de l'Etat, de la Région Grand Est, du Département des Vosges ou encore de la Caisse d'Allocation Familiale, afin de cofinancer les projets 2026, notamment la réfection de la piste d'athlétisme, la végétalisation des cours d'école Paul ELBEL et les travaux d'aménagement de voirie.

Les crédits ouverts au **chapitre 16 – emprunts et dettes assimilées** sont en augmentation de 2.5 M€. Cette même augmentation s'observe en dépenses d'investissement.

Il s'agit de crédits ouverts afin de gérer les opérations d'un crédit revolving qui sera souscrit en fin d'année et intégré dans les restes à réaliser 2025. L'intérêt de ce crédit est sa souplesse de gestion. En effet, il permet de répondre au décalage entre le besoin de financement budgétaire en lien avec les engagements pris par la Ville en termes d'investissement et le besoin réel de trésorerie nécessaire au paiement des travaux.

Tout au long de la vie de l'emprunt, la commune pourra réaliser des remboursements temporaires. Ces opérations, qui peuvent être considérées comme des placements, permettront de réduire les frais financiers à hauteur de 90% du taux de l'ESTR (rémunération du placement). Ces opérations (équilibrées sur le plan budgétaire) nécessitent des crédits en dépenses et en recettes au compte 16449 à hauteur de 2,5 M€.

Le recours à l'emprunt est prévu stable à 3 millions d'euros.

2/ Les dépenses d'investissement

Le tableau ci-dessous reprend l'évolution des crédits inscrits en dépenses d'investissement aux budgets primitifs sur la période 2024 - 2026.

Libellé du chapitre	BP 2024	BP 2025	BP 2026
CH. 13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	50 000 €	- €	- €
CH. 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 327 814 €	3 613 302 €	6 426 962 €
CH. 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	352 028 €	249 279 €	225 800 €
CH. 204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	580 000 €	300 000 €	300 000 €
CH. 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 522 471 €	4 015 481 €	4 615 801 €
CH. 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	50 000 €	1 740 000 €	1 344 789 €
CH. 4581x - OPERATION POUR LE COMPTE DE TIERS	449 000 €	50 000 €	- €
TOTAL DÉPENSES RÉELLES =	9 331 313 €	9 968 062 €	12 913 352 €
CH. 040 - OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	253 000 €	368 000 €	690 000 €
CH. 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	500 000 €	546 000 €	500 000 €
TOTAL DÉPENSES D'ORDRE =	753 000 €	914 000 €	1 190 000 €
TOTAL =	10 084 313 €	10 882 062 €	14 103 352 €

Les investissements de la collectivité sont retracés dans les chapitres 20 (études), 21 et 23 (travaux, acquisitions), 204 (subventions d'investissement versées). Le total des crédits ouverts au budget primitif 2026 s'établit à 6 486 390 euros, en augmentation par rapport au budget primitif 2025.

Le remboursement du capital des emprunts représente une charge prévisionnelle de 6 426 962 euros au **chapitre 16 – emprunts et dettes assimilées** dont 2.5 M€ rendus nécessaires pour la gestion de l'emprunt revolving évoqué plus haut.

Les autres dépenses d'investissement concernent des opérations d'ordre budgétaire.

Les principales opérations d'investissements 2026 présentées lors du débat d'orientation budgétaire sont les suivantes :

RENOVATION ET AMENAGEMENTS URBAINS, VOIRIES

Aménagements urbains et travaux de voirie

Les travaux d'aménagement de l'avenue du Cimetière Militaire constitue un investissement estimé à 2 100 000 euros. En plus de la réfection de voirie, le programme comprend la sécurisation et la mise aux normes des chemins piétons, un itinéraire cyclable, l'enfouissement des réseaux secs et l'installation d'éclairages LED.

Les travaux seront programmés en coopération avec la CASDDV qui interviendra sur les réseaux d'eau potable, eaux pluviales et eaux usées.

1 M€ sont d'ores et déjà prévus au budget primitif 2026 (avec un complément de 200 K€ à inscrire au BS) pour cette opération programmée jusqu'en 2027.

D'autres opérations sont prévues dont la rue des Genêts avec des travaux de réfection des enrobés et création d'un trottoir aux normes PMR.

Poursuite de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH-RU)

Ce programme permet de subventionner l'isolation thermique ou phonique des logements, la création d'espaces extérieurs, l'amélioration des logements, etc.

A ce titre, la Ville participe à hauteur de 300 000 euros par an en subventions d'investissement.

Acquisition et traitement de friches et d'espaces publics avec l'appui de l'Etablissement Public Foncier du Grand Est (EPFGE). 165 000 euros sont prévus pour l'acquisition échelonnée de l'immeuble situé au 31 rue Thiers et pour l'ex usine Silva.

Mobilités douces

Une étude portant sur la solidité structurelle des passerelles pont de la République est en cours. Si aucun désordre n'est identifié, la rénovation d'une première passerelle sera réalisée en 2026 pour 200 000 euros. La rénovation portera sur les peintures et le changement des platelages.

Le déploiement du réseau de pistes cyclables va se poursuivre afin de renforcer le maillage avec une enveloppe attribuée de 60 000 euros par an.

BÂTIMENTS SCOLAIRES

Poursuite de la rénovation et de l'équipement des écoles. En 2026, 200 000 euros de crédits seront affectés à la mise à niveau technique, 100 000 euros au passage en LED, 307 000 euros à la végétalisation de la cour de l'école élémentaire Paul ELBEL et 30 000 euros de jeux pour cette même cour.

EQUIPEMENTS SPORTIFS

La réfection de la piste d'athlétisme constitue l'investissement le plus important de 2026 avec un cout estimé de 1 800 000 euros. Cette opération porte sur la rénovation complète et la sécurisation de la piste d'athlétisme, des garde-corps, l'enrobé, les clôtures etc.

TRAVAUX AU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL – 1ERE PHASE

La Ville va engager des travaux de mise à niveau et de rénovation de son Centre Technique Municipal. Les travaux 2026 porteront sur le désamiantage et le remplacement des toitures de deux premiers bâtiments.

1200 m² de toiture seront remplacés et isolées afin d'optimiser les dépenses d'énergie pour un montant de 493 000 €.

AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE (AD'AP) DES SERVICES PUBLICS

Pour l'année 2026, des travaux sont programmés notamment sur l'Espace François Mitterrand, la salle Carbonar, la salle multi-activités KAFE, le centre social Lucie Aubrac, le gymnase René Perrin et la maison de quartier de Robache.

VIDEOPROTECTION

La Ville continue de déployer et de moderniser son réseau de vidéo protection avec la création de nouveau point et la remise en état de certain pour un montant de 100 000 euros cette année.

ECLAIRAGE PUBLIC

Poursuite du Marché Public Global de Performance (MPGP) associant la modernisation, la rénovation, l'exploitation, la maintenance et la gestion des installations d'éclairage public et des installations connexes. Pour 2026, 600 000 euros d'éclairage public est prévu dont 420 000 € de travaux d'amélioration et de rénovation du patrimoine existant.

EQUIPEMENTS DES SERVICES

Comme chaque année, une enveloppe de plus de 150 000 euros de matériels sera affectée à l'acquisitions d'équipements nécessaires au bon fonctionnement des services : matériels roulants, logiciels, matériel informatique et de téléphonie, outillage, etc.

LES BUDGETS ANNEXES

Le budget de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges ne compte plus que 2 budgets annexes.

Ils représentent 9,0 % des crédits budgétaires ouverts au budget 2026.

	Fonctionnement	Investissement	Total	%
Budget Principal	30 957 321 €	14 103 352 €	45 060 673 €	91,1%
BA BIC - AquaNova America	3 494 440 €	652 440 €	4 146 880 €	8,4%
BA Zones Aménagement Concerté	182 130 €	95 710 €	277 840 €	0,6%
Total =	34 633 891 €	14 851 502 €	49 485 393 €	100%

LE BUDGET ANNEXE BIC - BATIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

Ce budget retrace exclusivement l'activité du centre aquatique AquaNova America.

Pour 2026, il est construit sur les hypothèses suivantes :

- Une stabilité de la fréquentation, après deux années records – 2023 et 2024 – et un maintien attendu en 2025 ;
- Une dynamique des recettes basée sur l'augmentation du nombre d'abonnements vendus (principale source de recettes avec près de 60% du chiffre d'affaires global) et l'indexation des tarifs ;
- Une hausse des dépenses d'exploitation due à l'indexation contractuelle des loyers malgré une consommation maîtrisée des fluides ;
- Une stabilisation du besoin de financement.

Dépenses prévisionnelles 2026	Montant HT	Recettes prévisionnelles 2026	Montant HT
Loyer L1 – investissement et financement	829 000	Recettes d'exploitation (base de référence)	1 037 000
Loyer L2 – gros entretien renouvellement	310 000	Recettes d'exploitation (excédent)	113 000
Loyer L3 – entretien, maintenance et élec.	370 000	Produits exceptionnels	30 000
Loyer L4 – exploitation	1 173 000		
Loyer L5 – frais de gestion	105 000		
Loyer L6 – impôts et taxes	42 000		
Sous-total loyers	2 829 000	Sous-total recettes d'exploitation	1 180 000
Eau et chauffage	355 500	Participation de la CASDDV (*)	610 000
Taxes	500	Participation de la Ville	1 620 000
Sous-total autres charges	356 000	Sous-total participation des collectivités	2 230 000
Emprunt Ville	75 000		
Intéressement du partenaire privé	150 000		
Total dépenses	3 410 000	Total Recettes	3 410 000

Tout comme le budget principal de la Ville, le budget primitif ci-dessus est présenté sans reprise des résultats de l'exercice précédent. Ces derniers devraient se situer aux alentours de 550 K€. Ils seront principalement mobilisés afin de compléter les dépenses d'exploitation (loyer L4).

(*) La Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges participe :

- au titre du service public (écoles et associations) 406 000 euros
- au titre de la compensation de perte de chiffre d'affaires due à l'extension du tarif préférentiel à l'ensemble des habitants de la CASDDV : 150 000 euros ;
- au titre du surcoût généré par l'embauche de maîtres-nageurs supplémentaires : 54 000 euros.

Le résultat prévisionnel fait apparaître un besoin de subvention d'équilibre de 1 620 000 euros à verser par la Ville en 2026.

LE BUDGET ANNEXE ZAC – ZONES D'AMENAGEMENT CONCERTE

Les écritures du **budget annexe ZAC** concernent le remboursement des emprunts souscrits pour financer les aménagements de ces zones. Ce budget sera clôturé lorsque le stock de terrains sera vendu. La Ville a commencé à constituer des provisions pour couvrir d'éventuelles moins-values.